

# BENOÎT BERTRAND

PAR LA MISERICORDE DE DIEU ET LA GRÂCE DU SAINT SIÈGE APOSTOLIQUE  
ÉVÊQUE DE PONTOISE

## DÉCRET

### RELATIF À LA CONSTITUTION DU NOUVEAU CONSEIL PRESBYTÉRAL

Vu les canons 495 à 502 du Code de Droit canonique régissant les Conseils presbytéraux diocésains,

Vu les statuts du Conseil presbytéral en vigueur (cf. l'Ordonnance épiscopale du 20 octobre 2016),

Vu les résultats des élections organisées en octobre 2024,

Le Conseil presbytéral qui entourera l'Évêque à dater du 14 décembre 2024 sera constitué des membres suivants :

Membre de droit : Abbé Thierry BUTOR (vicaire général)

Membres élus : Abbé Parfait ABBEY  
Abbé Jean-Baptiste ARMNIUS  
Abbé Samuel BERRY  
Abbé Guy-Emmanuel CARIOT  
Abbé Jean-Eudes GILBERT  
Abbé Nicolas JOLI  
Abbé Étienne MATROT  
Abbé Sébastien THOMAS

Membres nommés par l'Évêque :

Abbé Érick DELAMARRE  
Abbé Fulgence MEHOUENOU  
Rev. Père Jean-Népomuscène NIMWIZERE  
Abbé Charles ROBOAM

Les membres du bureau seront élus lors de la première session de ce nouveau Conseil le 14 janvier prochain.

Le Conseil presbytéral est ainsi constitué pour une durée de trois ans, à dater du 14 janvier 2025.

Fait à Pontoise, le 1<sup>er</sup> décembre 2024



+   
† Benoît BERTRAND  
Évêque de Pontoise

Par mandement



Abbé Gregor PRICHODKO  
Chancelier